



PREFET DE L'ESSONNE

RENOUVELLEMENT SELON LES DISPOSITIONS TRANSITOIRES
du CERTIFICAT de QUALIFICATION
au tir des artifices de divertissement du **groupe C4-T2 - Niveau 2**
(en utilisant ce présent formulaire le postulant est dispensé de produire une demande manuscrite)

Identité du Candidat

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse complète (*Obligatoire dans le département de l'Essonne*)

Téléphone :

Portable

Observations éventuelles :

Date :

Signature :

- Si vous êtes titulaire d'un Certificat de qualification K4 (conformément à l'arrêté du 17/03/2008) ;
- Si vous avez participé au **montage ou au tir de trois spectacles pyrotechniques** comportant des articles pyrotechniques classés dans les catégories K4, C4 ou T2 sur une **période maximale de 2 ans précédant votre demande** ;

Vous devez joindre à votre demande de validation :

- ✓ votre certificat de qualification K4
- ✓ la preuve de la participation au montage ou au tir de trois spectacles pyrotechniques comportant des articles pyrotechniques classés dans les catégories KA, CA ou T2 sur une période maximale de 2 ans précédant votre demande
- ✓ un justificatif de domicile
- ✓ la copie d'une pièce d'identité (CNI ou passeport)

Vous devez solliciter la délivrance du nouveau certificat C4-T2 avant le 30 juin 2012
Passé ce délai vous ne serez plus titulaire d'aucun certificat de qualification

Dossier complet à adresser à : PREFECTURE DE L'ESSONNE - CABINET - SIDPC
Section Opérations - Boulevard de France - 91010 EVRY Cede

